



Lamotte-Beuvron

Affiché le 22/07/2022  
Le Maire,

# CONSEIL MUNICIPAL du 21 JUILLET 2022

## Liste des délibérations

Le Conseil municipal de la commune de LAMOTTE-BEUVRON, dûment convoqué le 15 juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire le 21 juillet 2022 à 08h00 à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BIOULAC, Maire.

### **Sont présents :**

Monsieur Pascal BIOULAC, Maire,

Mmes ARNEFAUX de GOURNAY, BEAUFRÈRE, BUZON, CORRET, COUTANT, DASSE, GILLET, HALOIN, SIMON, YAKHLEF, MM. BELLAN, BOUCAULT, CARNOY, DESAINSTLOUP, DUFRINE, DUPONT, FUENTES, GBEPON, LANCEL, SENÉ, TARQUIS, VUILLEMEY,

### **Sont absents représentés :**

M. BERTEAULT donne procuration à M. BELLAN  
Mme ROUX donne procuration à M. BIOULAC

### **Sont absents**

Mme SAGET  
Mme RYCHTER

**Secrétaire de séance :** M. VUILLEMEY

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité.

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu aux délibérations suivantes :

### **2022-05-01 – RETRAIT DE DÉLÉGATIONS A UNE ADJOINTE**

### **2022-05-02 – MODIFICATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Le procès-verbal sera consultable en mairie après son approbation lors du prochain Conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 08h37.

Pour extrait conforme à la séance du Conseil municipal du 21/07/2022.